

Seine-Saint-Denis *Matin*

A la rescousse des terrains de sport

Après s'être assuré que l'Etat apporterait 15 M€ au plan de rattrapage des équipements sportifs, le conseil général a voté hier sa participation : 12,5 M€.

À la 103^e place en matière d'équipements sportifs, la Seine-Saint-Denis est gravement pénalisée. D'où l'idée d'un plan de rattrapage, lancée en 2011, et qui a mis bien du temps à aboutir. À l'époque, la ministre des Sports, Chantal Jouanno, avait promis une enveloppe de 20 M€. Mais la crise l'a ramenée à 15 millions. Entre-temps, le gouvernement a changé et, finalement, ce n'est qu'en février dernier que Stéphane Troussel, président (PS) du conseil général, a eu la confirmation que l'Etat paierait son dû. L'assemblée départementale a suivi, hier, en votant une subvention de 12,5 M€ pour contribuer au plan de rattrapage des équipements sportifs (Pres). Soixante-quatorze chantiers sont concernés, pour un montant total de 72 M€.

CLÉS

74 chantiers sont prévus dans le cadre du plan de rattrapage : 30 terrains de foot, rugby ou mixte, transformés en gazon synthétique ; 40 courts de tennis couverts ; 23 salles multisports rénovées (certains de ces équipements pouvant faire l'objet d'un seul et même chantier).

15 M€ sont apportés par l'Etat.

12,5 M€ sont apportés par le conseil général.

540 000 € proviennent de la Fédération française de tennis.

100 000 € proviennent de la Fédération française de rugby.

20 % du temps d'occupation de ces équipements seront consacrés aux scolaires.

16,2 équipements pour 10 000 habitants dans le 93, contre 49,6 en moyenne au niveau national.

Outre le conseil général et l'Etat, les autres financeurs sont d'abord les communes elles-mêmes puis les fédérations sportives et la région. Il s'agit de réaliser des terrains synthétiques de foot, des courts de tennis et des gymnases. En deux ans, malgré les retards, huit de ces projets ont déjà pu être réalisés.

12 communes prioritaires

« Nous avons, certes, le nombre de licenciés le plus faible d'Ile-de-France, mais il progresse là où celui des autres départements stagne ou régresse, a souligné hier matin Stéphane Troussel. Cela nous conforte dans notre objectif du sport partout et pour tous. » Parmi les 34 communes qui ont un projet, le conseil général en a identifié 12 prioritaires, où les populations sont fragiles. Ces villes auront 30 à 50 % de financement au lieu de 20 %, et sur quatre ans au lieu de dix. Jean-Michel Bluteau, chef du groupe UMP, a considéré les critères de sélection pour faire partie du groupe des 12 comme « injustes et obsolètes » et a même accusé la majorité de « petits arrangements entre amis » pour choisir les heureux élus.

Ses collègues de droite, qui ont pris la parole, ont regretté que la ville de leur canton n'ait pas bénéficié des mêmes avantages... Mais, au final, tous les conseillers ont voté le Pres dans une belle unanimité.

SÉBASTIEN THOMAS

*Aubervilliers, Bondy, Clichy-sous-Bois, Drancy, Epinay-sur-Seine, Livry-Gargan, Montfermeil, Noisy-le-Sec, Pantin, Pierrefitte-sur-Seine, Sevran et Stains.

Huit projets déjà réalisés

À total, huit chantiers ont déjà été réalisés depuis 2011 au titre du plan de rattrapage des équipements sportifs (Pres). Quatre villes sont concernées par la transformation d'un terrain de football en revêtement synthétique : **Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Sec, Rosny-sous-Bois.**



Noisy-le-Sec, hier. Le quartier du Londeau a bénéficié du plan de rattrapage des équipements sportifs. Son terrain de football a désormais un revêtement synthétique. (L.P./S.T.)

À **Saint-Ouen**, il s'agit de la transformation d'un terrain de rugby en revêtement synthétique et à **Stains**, c'est un terrain mixte qui bénéficie lui aussi d'un terrain synthétique.

À **Clichy-sous-Bois**, cinq terrains de tennis ont été couverts, un autre l'a été à Neuilly-Plaisance. L'ensemble de ces travaux a été

mené en 2012 et financé en majorité par les villes.

Grâce à la délibération votée hier matin en conseil général, elles vont maintenant pouvoir demander la subvention qui leur est due. Clichy bénéficie d'une aide majorée de 40 %. Elle l'est de 30 % pour Stains et Noisy-le-Sec. Toutes trois sont des communes prioritaires. S.T.

93 EXPRESS

Rachid Santaki fait la dictée à Clichy

C'est déjà la troisième édition de la Grande Dictée de Clichy. Le principe est immuable : parents, enfants, ados vont s'atteler ensemble à l'exercice, sous la houlette d'une personnalité. Après le slameur Abd Al Malik, puis un artiste du chapiteau de la Fontaine aux images, Jean-Marc Albert, c'est au tour du romancier de Saint-Denis Rachid Santaki d'effectuer la dictée aujourd'hui. L'occasion pour les Clichois de rencontrer l'auteur de « Flic ou caillera », roman dont l'intrigue évoque les émeutes survenues en 2005 dans la commune.

Ce soir à 19 heures, au lycée Alfred-Nobel de Clichy. À partir de 12 ans.

CHIFFRE

68,3 millions de nuitées enregistrées dans les hôtels d'Ile-de-France l'an dernier. C'est 0,3 % de plus qu'en 2011. Il s'agit, selon l'Insee, d'un nouveau record. « Face à des clients de plus en plus exigeants, les hébergements ayant fait le choix de la qualité et de l'adaptation aux nouvelles normes de classement bénéficient d'une fréquentation supérieure aux autres », note l'institut dans sa dernière étude. La clientèle étrangère extra-européenne est de plus en plus importante, avec une hausse de 9,7 %. Conséquence de la baisse de l'euro, les Américains font un retour remarqué. Idem pour les Asiatiques, « toujours plus présents dans les hôtels », selon l'Insee.

Les produits dérivés de Vélib' conçus à Saint-Denis

